

<https://interlangues.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article857>



[Anglais / Lycée] Informations de rentrée

- ANGLAIS - LYCEE -



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Date de mise en ligne : samedi 29 août 2020

Copyright © Site Interlangues Ac-Lyon - Tous droits réservés

Mesdames et Messieurs les enseignants, chers collègues,

A l'approche de la rentrée, et avant de vous adresser un courrier plus formel, nous tenions à vous faire part des différents éléments suivants :

– Programmes de 1^{ère} et de terminale de l'enseignement de spécialité AMC :

<http://interlangues.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article856#856>

– Parution au BO spécial n°6 du 31 juillet 2020 des modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019442N.htm>

– des épreuves de langues A et B de contrôle continu à compter de la session 2021 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019474A.htm>

– évaluation des enseignements de spécialité suivis uniquement en 1^{ère} à compter de la session 2021 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019489N.htm>

– Choix et évaluation des LVE et DNL à compter de la session 2021 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019479N.htm>

– Epreuve de LLCER terminale à compter de la session 2021 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019311N.htm>

– Evaluation de contrôle continu de SELO et DNL :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019306N.htm>

Nous attirons enfin votre attention sur les recommandations de l'inspection générale concernant les langues en lycée à la rentrée 2020 (voire pièce jointe).

Dans l'attente de vous retrouver,

Avec nos très cordiales salutations,

Les IA-IPR d'anglais